

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 14 (1968)

**Heft:** 9

**Artikel:** La situation des Suisses rapatriés

**Autor:** Poggi, E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848894>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA SITUATION DES SUISSES RAPATRIÉS

EXPOSE DE M. E. POGGI, SECRETAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE A LYON.

C'est au nom d'une catégorie de Suisses de l'étranger qui, contraints par les événements, ont cessé de l'être, que je dois vous parler aujourd'hui. Je le ferai au nom de l'A.S.S.A.O.M. — Association des Suisses spoliés d'Algérie et d'Outre-Mer — qui m'a mandaté à cet effet.

Cette Association est bien connue du Département politique et je remercierai ici M. Jaccard et les services officiels de la Confédération qui s'efforcent de l'aider à trouver une juste solution aux problèmes d'indemnisation pour les spoliations, les pertes de pensions de vieillesse et autres, dont ses adhérents ont été les innocentes victimes.

Il s'agit donc de ces compatriotes, qui avaient mal choisi « leur étranger », et qui, un beau matin, ont été obligés de rentrer au pays, bien souvent ruinés, toujours traumatisés.

Tant qu'ils étaient au loin, ces Suisses, comme tous ceux qui forment la cinquième Suisse, pouvaient se rejoindre et s'exprimer par le truchement de la Commission des Suisses de l'étranger et de son secrétariat. Ils pouvaient participer aux journées annuelles et s'y faire entendre.

D'autre part, aux yeux de nos compatriotes restés au pays, ils étaient, comme on nous l'a répété bien souvent, les ambassadeurs de la qualité et du travail suisses ; ils étaient de ces gens qui, dans le monde, font aimer la Suisse et ses habitants.

Ils travaillaient dur, dans des pays quelquefois lointains, souvent dans des conditions difficiles et gardaient au cœur l'espoir de rentrer en Suisse au seuil de la vieillesse pour mourir sur le sol de leurs ancêtres après avoir joui d'une retraite bien gagnée.

Et voici qu'ils ont été pris dans le mouvement de la décolonisation, des guerres et des révoltes qui s'en sont suivies, jusqu'au jour où ils se sont aperçus qu'ils n'avaient plus d'autre choix que de rentrer au pays, le fruit de longues années de travail, leur situation et leur fortune perdus ou, pour le moins, gravement diminués.

Les voilà donc revenus en Suisse dans des conditions bien différentes de celles qu'ils avaient pu espérer, obligés de repartir de zéro, souvent à un âge pour lequel, dans le monde des affaires, on est sans pitié.

Certains ont reçu l'aide du Fonds de solidarité, d'autres n'ont pas eu cette chance. Quoi qu'il en soit, rentrés en Suisse, ils ne sont plus des Suisses de l'étranger, de telle sorte que, au moment où, peut-être, ils en auraient le plus besoin, ils n'ont plus aucun titre à se faire entendre de la Commission et du Secrétariat des Suisses de l'étranger. Ils ne peuvent plus participer, ni être représentés officiellement aux Journées des Suisses de l'étranger.

Et c'est pourquoi, aujourd'hui, par ma voix, ils demandent aux Suisses de France, à l'occasion du congrès annuel de leur Union, de mettre cette question à l'ordre du jour des prochaines journées des Suisses de l'étranger, à Schaffhouse.

Nous pensons qu'il serait équitable de permettre à ces Suisses rapatriés par suite des évolutions politiques, mais qui, par leur passé, par leur mentalité, n'en sont pas moins demeurés, au moins moralement, des Suisses de l'étranger, de continuer à être aidés et soutenus par la Commission des Suisses de l'étranger et son secrétariat.

Nous voudrions que les colonnes de « L'Echo » leur soient largement ouvertes, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent puisqu'on ne leur a même pas permis d'y insérer des communiqués.

Nous aimerais que les groupements qu'ils ont constitués soient éventuellement représentés par un délégué au sein de la Commission des Suisses de l'étranger.

Nous voudrions, en un mot, bénéficier de l'amitié agissante de tous les Suisses de l'étranger qui n'ont pas connu le malheur et de ceux qui en Suisse les représentent.

Nous vous remercions d'avance de ce que vous pourrez faire dans ce sens.

CREME FLUIDE  
SPECIALE POUR  
LES MAINS



Taverne de Genève

9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle  
Cent. 21-08

TOUTES LES SPÉCIALITÉS SUISSES D'ORIGINE

Râcllette valaisanne  
Fondue bourguignonne  
Fondue Suisse  
Fermé le samedi